

NOS DROITS

les connaître, les utiliser, les défendre

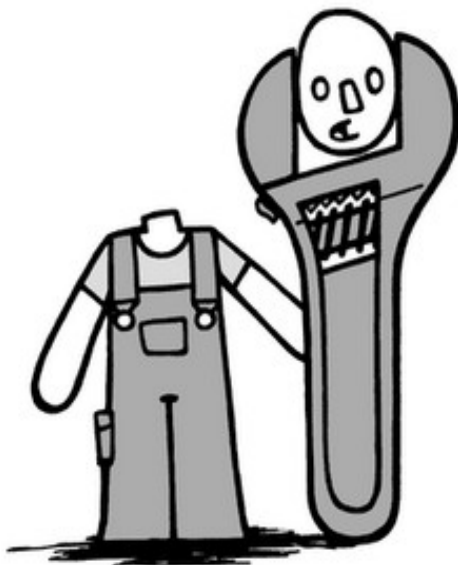
Stage de formation syndicale

ouvert à toutes et tous, adhérent.e.s,
sympathisant.e.s ou simplement intéressé.e.s

■ Face aux attaques continues à leur encontre, SUD Education Loiret met en place un **stage de formation syndicale sur NOS DROITS** ■ Au programme de ce stage : droits syndicaux, conditions de travail, salaires, statuts... ■ Ce stage est **organisé sur le temps de travail** : y participer est un droit et n'occasionne **aucun retrait de salaire** ! ■ Voir les **MODALITÉS** pour y participer au **VERSO** ■

**Ce stage se déroulera dans nos locaux (12 Cité St-Marc à Orléans)
le VENDREDI 12 mai 2017, de 9h à 17h**

Demande auprès de l'administration à faire avant le 11 AVRIL



Gagner sa vie
à en perdre la tête ?

« SAVOIR POUR NE PAS SE FAIRE AVOIR...
LUTTER POUR FAIRE VALOIR NOS DROITS
...ET POUR OBTENIR LES MEMES DROITS
POUR TOUS ! »



Nos droits

Stage de formation syndicale ouvert à toutes et tous

Le vendredi 12 mai 2017

« SAVOIR POUR NE PAS SE FAIRE AVOIR... LUTTER POUR FAIRE VALOIR NOS DROITS ...
ET POUR OBTENIR LES MEMES DROITS POUR TOUS »

MODALITÉS PRATIQUES

POUR PARTICIPER AU STAGE :

- ▶ **2nd degré :** Récupérer auprès du secrétariat de son établissement le **formulaire “Exercice du droit syndical”**. Renseigner la partie “Congé pour formation syndicale” ;
- ▶ **1^{er} degré :** Remplir une demande d’absence habituelle pour motif de “formation syndicale” ;
- ▶ Recopier sur papier libre votre demande de congé : **Voir modèle** ⇔
- ▶ Rendre les deux documents

AVANT LE MARDI 11 AVRIL !

auprès de l’IA (par le biais de son IEN) ou du secrétariat de son établissement ;

- ▶ **Prévenir le syndicat** de votre participation (pour prévoir la restauration et aménager la salle)
- ▶ **Si vous rencontrez un problème**, qu’on vous refuse le droit au congé de formation, **contactez le syndicat !**

« Lieu », le ...

Mme/M. le recteur
s/c du chef d’établissement/
Ou Mme/M. le DASEN
s/c de l’IEN
Ou Mme/M. le Président de l’université
Ou Président du conseil général
s/c du chef d’établissement
Ou Président du conseil régional
s/c du chef d’établissement.

Mme/M

(Prénom, NOM, fonction, affectation) de-

mande à bénéficier d’un congé pour formation syndicale d’un jour, en application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer au stage de formation « Nos droits », qui se déroulera le vendredi 12 mai 2017 à Orléans, 12 Cité St Marc, stage déclaré sous l’égide du CEFI-Solidaires (144 Bd de la Vilette 75019 PARIS).

Signature

éducation
SUD

Syndicat SUD éducation Loiret - Eure-et-Loir

12 Cité St Marc, 45000 Orléans ■ Tél. : 02 38 83 58 29

contact@sud-education-loiret.org

www.sud-education-loiret.org

Union
syndicale
Solidaires